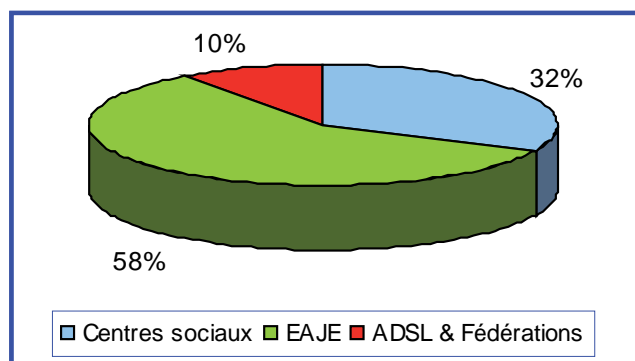


Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **298 les associations de la branche dans la région** : 95 centres sociaux, 173 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 27 autres associations de développement local (ADSL), et 3 fédérations (ACEPP ou FCSF¹).



Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants
ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Pays de la Loire, les résultats suivants concernent donc **155 associations** pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 68 centres sociaux, 71 associations d'accueil de jeunes enfants, 16 autres associations de développement social local et fédérations. L'échantillon des 61 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 28 centres sociaux, 26 établissements d'accueil de jeunes enfants, et 7 associations de développement local ou

¹ ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

fédérations.

L'effectif trop faible **d'associations de développement social local** répondants ne permet pas de fiabiliser les résultats : **ils sont donc soit présentés à titre indicatif soit regroupés avec les résultats des centres sociaux.**

La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 8 ETP (proche de la moyenne nationale qui atteint 9 ETP) : 11 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 6 ETP moyens dans les EAJE et 6 ETP moyens dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.

60% des centres sociaux de la région emploient moins de 10 ETP contre 50% en moyenne nationale ; et 11% des EAJE emploient plus de 10 ETP contre seulement 19% en moyenne nationale (cf. tableau 1).

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	Pays de la Loire			National		
	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	22%	31%	65%	14%	22%	68%
5 à 9	38%	58%	15%	36%	59%	19%
10 à 19	29%	11%	20%	37%	18%	12%
20 à 49	11%			13%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les salariés de la région

Les effectifs

Les salariés ayant travaillé pour une association de la branche² en 2009 sont estimés à 3 500 dans les Pays de la Loire. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 1 200.

La masse salariale globale de ces 155 associations est estimée à 29 millions d'euros, soit une moyenne de 190 000 euros par associations (la moyenne nationale est de 205 000€ par

² Champ de l'étude

association) elle atteint en moyenne 264 000 dans les centres sociaux, et 135 000 dans les EAJE.

L'étude suivante ne prend pas en compte les 500 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des associations de la région sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale en ce qui concerne les centres sociaux (28 salariés en moyenne dans les centres sociaux de la région contre 31 salariés en moyenne nationale) et légèrement supérieurs dans les ADSL (14 salariés en moyenne dans la région contre 11 en moyenne nationale).

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors « occasionnels »)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	Pays de la Loire	Moyenne nationale
Centres sociaux	28	31
EAJE	13	13
ADSL	14	11

Les emplois repères

Dans les centres sociaux, la répartition selon les emplois repères est presque identique à la moyenne nationale : les deux tiers des salariés sont positionnés sur un emploi repère lié à l'animation.

Cette répartition est également très proche dans les établissements d'accueil de jeunes enfants de la région et dans la moyenne nationale.

En ce qui concerne les associations de développement social local ayant répondu à l'enquête, on observe une proportion très élevée de salariés positionnés sur les emplois repères de service et maintenance que dans la moyenne nationale. Il s'agit en effet principalement d'ouvriers salariés dans le cadre de chantiers d'insertion et positionnés sur l'emploi repère « personnel de service ».

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

Emplois repères regroupés	Centres sociaux		EAJE		Autres	
	Pays de la Loire	National	Pays de la Loire	National	Pays de la Loire	National
Direction / Encadrement	8%	7%	8%	7%	4%	21%
Animation	66%	69%	29%	30%	22%	46%
Personnel administratif	12%	9%	2%	3%	9%	18%
Petite enfance	3%	6%	51%	48%	4%	2%
Service / maintenance	11%	9%	10%	12%	61%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Note :
 Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :
Direction / encadrement = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur
Animation = Animateur – Animateur d'activité – Intervenant technique
Personnel administratif = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire
Petite enfance = Auxiliaire petite enfance – EJE
Personnel de service = Personnel de service – Agent de maintenance

Dans les Pays de la Loire, la branche compte 6% de cadres (identique à la moyenne nationale) : 9% chez les hommes et 6% chez les femmes.

Cette proportion atteint 7% dans les centres sociaux, 7% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et 5% dans les associations de développement local.

Les femmes représentent 76% des salariés des associations de la région (contre 82% en moyenne nationale) : 71% dans les centres sociaux, 93% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 63% dans les associations de développement local.

La proportion de femmes dans les EAJE et dans les ADSL de la région ayant répondu à l'enquête est inférieur à la moyenne nationale (respectivement 97% et 70%). Parmi les régions étudiées, c'est dans les Pays de la Loire que la proportion d'hommes dans les EAJE est la plus élevée (7%).

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	41%	59%	100%
Animation	25%	75%	100%
Personnel administratif	7%	93%	100%
Petite enfance	5%	95%	100%
Service / maintenance	41%	59%	100%
Total	24%	76%	100%

Comme dans la moyenne nationale, les femmes occupent proportionnellement davantage de postes positionnés sur les emplois repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction/encadrement et de service et de maintenance.

Pourcentage en colonne

	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	13%	6%
Animation	55%	51%
Personnel administratif	3%	11%
Petite enfance	3%	20%
Service / maintenance	26%	12%
Total	100%	100%

L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 37 ans (36 ans en moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
Pays de la Loire	82%	10%	8%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

L'âge moyen varie de 44 ans pour les postes d'intervenants techniques à 29 ans pour les animateurs d'activité.

Ce sont les personnels d'encadrement qui révèlent les anciennetés moyennes dans l'association les plus longues, suivis par les personnels administratifs.

Le lien entre l'âge moyen des salariés et l'ancienneté moyenne dans l'association apparaît clairement, à l'exception des personnels de service et maintenance dont l'âge moyen est élevé tandis que l'ancienneté moyenne est faible.

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	43	8
Animateur	35	5
Animateur d'activité	29	1
Intervenant technique	44	5
Personnel administratif	40	6
Petite enfance	34	5
Service / maintenance	42	2
Total	34	4

Les types de contrat

51% des salariés des centres sociaux et associations de développement local et 68% des salariés des EAJE de la région sont en CDI. Ces résultats sont dans les centres sociaux et ADSL un peu en-dessous de la moyenne nationale et dans les EAJE un peu supérieurs à la moyenne (respectivement 53% et 65%).

Dans les Pays de la Loire, 20% des salariés des centres sociaux et ADSL et 31% des salariés des EAJE travaillent à temps plein. Ces proportions sont inférieures à la moyenne nationale (27% dans les centres sociaux et ADSL et 36% dans les EAJE).

Ainsi, dans la région, 17% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local, et 27% des salariés des EAJE sont employés en CDI temps complet.

Dans les Pays de la Loire, 18% des salariés des centres sociaux et des ADSL et 5% des salariés des EAJE bénéficient de contrats aidés.

Cette proportion est bien inférieure à la moyenne nationale dans les EAJE (16% de contrats aidés en moyenne nationale).

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

Types de contrat	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	Pays de la Loire	National	Pays de la Loire	National
% de CDI	51%	53%	68%	65%
% Temps complet	20%	27%	31%	36%
% CDI temps complet	17%	21%	27%	28%
% de contrats aidés	18%	13%	5%	16%

La formation continue

En 2009, 115 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 79% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 49 établissements d'accueil de jeunes enfants, 60 centres sociaux, et 6 autres associations.

Ce sont 816 salariés qui ont participé à 1167 actions de formation : 721 participants issus des centres sociaux, 412 participants issus des EAJE et 34 participants issus d'autres associations. 27% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

1038 formations ont été financées au titre du plan, 75 financées au titre de la professionnalisation et 54 sont des congés individuels de formation.

Le plan de formation

Dans les Pays de la Loire, parmi les 1038 formations financées sur le plan en 2009 : 640 participants étaient issus d'un centre social, 366 d'un établissements d'accueil de jeunes enfants et 32 d'une association de développement social local.

Dans les centres sociaux et associations de développement social local, un tiers des actions de formation est « l'animation globale et le travail social ». Viennent ensuite les thèmes «comptabilité et gestion» (11% des actions), «secrétariat bureautique» (8%) et «entretien et sécurité» (7%) .

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, le thème « animation globale / travail social » concerne 41% des actions, suivi par « entretien et sécurité » qui regroupe 26% des actions.

La professionnalisation

En 2009, 75 formations dans les Pays de la Loire ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 8 contrats de professionnalisation, 20 périodes de professionnalisation et 47 DIF prioritaires.

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Animation globale / travail social / techniques d'animation	240	36%	151	41%
Entretien et sécurité	44	7%	94	26%
Autres formations sociales	28	4%	32	9%
Comptabilité gestion	71	11%	19	5%
Organis. personnelle et com°	44	7%	19	5%
Ressources humaines et formation	37	6%	14	4%
Autres	69	10%	12	3%
Management et conduite de projet	35	5%	8	2%
Informatique	25	4%	6	2%
Sciences humaines	13	2%	6	2%
Secrétariat bureautique	53	8%	5	1%
Droit	13	2%	0	0%
Total	672	100%	366	100%

Les contrats de professionnalisation financés en 2009 dans la région concernent : 3 BTS, 2 CAP petite enfance, 2 BPJEPS, et 1 Licence.

La moitié des contrats de professionnalisation ont duré moins de 272h et coûté moins de 2489€. Le coût horaire median s'élève à 9€15.

Parmi les 20 périodes de professionnalisation, apparaissent: 5 DEJEPS, 4 BPJEPS et 1 Licence. Les autres périodes concernent des formations non homologuées.

95% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 5% sont certifiantes (4% inscrites au RNCP³ et 1% non homologuées).

La durée médiane des périodes s'élève à 149h, pour un cout total médian de 1890€, soit un coût total horaire médian de 13€50.

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
BPJEPS	12	BAFA	9
CAP PE	9	BAFD	22
DE AP	5	DEFA	1
CAFERUIS	4		
DEJEPS	3		
MASTER	3		

Note : DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS=Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

Les thèmes des 47 DIF sont variés : 12 concernent l'animation et le travail social, 10 les techniques d'animation, 6 l'organisation personnelle et la communication, 4 le secrétariat et la bureautique, ...

La moitié des DIF a duré moins de 24h, et le coût horaire médian s'élève à 29€.

On observe dans les Pays de la Loire très peu de BAFA et DEFA par rapport aux autres régions.

Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 849 € (mais la moitié ont coûté moins de 443€). Les formations ont duré en moyenne 41h (mais la moitié des formations ont duré moins de 14h). Le coût total horaire des formations est de 29€ (avec une médiane à 22€ de l'heure).

Observatoire Emploi Formation
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINÉ
beatrice.thiphaine@snaecso.com

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles